Chaussettes de compression médicale

Caractéristiques techniques

Caractéristique	Détail
Type de dispositif	Dispositif médical de compression élastique
Hauteur	Sous-genou
Zone de compression	De la cheville jusqu'au mollet
Principe	Compression dégressive : pression maximale à la cheville, diminuant progressivement vers le mollet
Unité de pression	mmHg (millimètres de mercure)
Niveaux de compression	Classes I à IV, selon le dispositif et le référentiel applicable
Choix de la classe	Selon prescription, indication médicale, état vasculaire et tolérance
Choix de la taille	Selon les mesures de la jambe et la pointure
Matière	Textile élastique médical, composition variable selon le fabricant
Utilisation	Port quotidien selon prescription et recommandations du professionnel de santé

Principe de la compression médicale

La compression médicale exerce une pression contrôlée sur le membre inférieur. Cette pression est **dégressive** : elle est maximale au niveau de la cheville puis diminue progressivement en remontant vers le mollet.

Cette action contribue à réduire la dilatation des veines et à favoriser le retour du sang veineux vers le cœur. Elle peut également participer à la réduction de certains œdèmes et à l'amélioration de la circulation veineuse.

L'efficacité de la compression dépend notamment du **niveau de pression, de la bonne adaptation du dispositif à la morphologie et de son positionnement correct sur la jambe**.

Classes de compression

En France, les dispositifs de compression sont classiquement répartis selon quatre classes correspondant à la pression exercée au niveau de la cheville :

Classe	Pression à la cheville	Principales situations dans lesquelles elle peut être utilisée*
Classe I	**10 à 15 mmHg**	Compression légère. La HAS n'a pas retenu d'indication spécifique pour la prise en charge des affections veineuses chroniques avec cette pression, hors superposition avec une classe supérieure.
Classe II	**15,1 à 20 mmHg**	Notamment **varices ≥ 3 mm (C2)**. Peut également être utilisée après chirurgie ou sclérothérapie des varices, pendant la période recommandée. Certaines situations particulières, comme la grossesse, peuvent également relever de cette pression.
Classe III	**20,1 à 36 mmHg**	Notamment **varices ≥ 3 mm (C2)**, **œdème veineux chronique (C3)**, certains troubles trophiques d'origine veineuse (C4) et **ulcère veineux cicatrisé (C5)**. Également utilisée dans certaines situations thrombotiques ou lymphatiques selon l'indication médicale.
Classe IV	**> 36 mmHg**	Compression forte. Peut notamment être indiquée pour certains **ulcères veineux**, en particulier les ulcères ouverts (C6), dans le cadre d'une prise en charge médicale adaptée.

* Ce tableau présente des situations générales et **ne constitue pas une prescription**. Le choix de la classe et du dispositif dépend de l'indication médicale, de l'état vasculaire et de la tolérance de la personne.

Indications

La compression médicale peut être prescrite dans différentes situations, notamment :

- varices et maladie veineuse chronique ;
- œdèmes d'origine veineuse ;
- troubles trophiques liés à l'insuffisance veineuse ;
- prise en charge des ulcères veineux ;
- prévention ou prise en charge de certaines complications après thrombose veineuse ;
- certaines situations liées aux troubles lymphatiques, avec une compression adaptée.

La compression est également utilisée dans certaines situations particulières, notamment après des interventions veineuses ou pendant la grossesse, selon les recommandations médicales.

Le niveau de compression est déterminé en fonction de la situation clinique et ne doit pas être choisi uniquement selon le niveau d'inconfort ressenti.

Prise de mesures

Une mesure précise est indispensable pour sélectionner une chaussette adaptée.

Selon le fabricant et le modèle, les principales mesures prises sont :

- **pointure** ;
- **tour de cheville** ;
- **tour de mollet** ;
- **hauteur de jambe**.

La mesure doit être réalisée selon les recommandations du fabricant. Une chaussette correctement dimensionnée permet d'obtenir une compression régulière sur l'ensemble de la zone prévue.

Chez **Présence Santé**, notre orthopédiste réalise les mesures nécessaires et vous accompagne dans le choix du modèle adapté à votre morphologie et à votre prescription.

Mise en place et utilisation

La chaussette doit être mise en place de manière à respecter la répartition prévue de la compression.

Pour une utilisation correcte :

- enfiler la chaussette conformément aux recommandations du fabricant ;
- répartir progressivement le textile sur la jambe ;
- éviter les plis et les zones de surépaisseur ;
- ne pas retourner la partie supérieure de la chaussette ;
- vérifier que le talon est correctement positionné.

La compression est généralement mise en place **le matin**, avant que la jambe n'ait tendance à gonfler, puis portée pendant la durée recommandée par le professionnel de santé.

Lorsque l'enfilage est difficile, notamment en cas de diminution de la force ou de mobilité des mains, des **dispositifs d'aide à l'enfilage** peuvent faciliter la mise en place.

Entretien

L'entretien dépend de la composition et du modèle. Il convient de respecter les indications figurant sur l'étiquette et la notice du fabricant.

Un entretien approprié permet de préserver les propriétés élastiques du textile et donc les caractéristiques de compression du dispositif.

Les conditions de lavage, de séchage et de remplacement peuvent varier selon les produits.

Renouvellement

La compression étant assurée par les propriétés élastiques du textile, celles-ci peuvent diminuer progressivement avec l'utilisation et les lavages.

Pour les dispositifs de compression médicale pris en charge par l'Assurance Maladie, le renouvellement est généralement prévu **tous les 4 à 6 mois**, selon les conditions de prise en charge et l'état du dispositif.

Le remplacement peut également être nécessaire plus tôt si la chaussette est détériorée ou si elle ne procure plus une compression satisfaisante.

Précautions et contre-indications

La compression médicale ne convient pas à toutes les situations vasculaires. Une évaluation médicale est nécessaire lorsqu'une atteinte artérielle est suspectée ou connue.

Certaines situations constituent des contre-indications ou nécessitent des précautions particulières, notamment certaines formes d'artériopathie oblitérante des membres inférieurs.

La compression ne doit pas être modifiée de sa propre initiative. En cas de douleur inhabituelle, d'engourdissement, de changement important de coloration de la peau ou de mauvaise tolérance, il est recommandé de retirer le dispositif et de demander rapidement conseil à un professionnel de santé.

Accompagnement Présence Santé

Le choix d'une chaussette de compression médicale ne se résume pas à une pointure. **Notre orthopédiste vous accompagne à chaque étape : prise de mesures, choix du modèle adapté à votre morphologie, respect de la prescription et conseils pour l'enfilage et l'utilisation au quotidien.**

Cet accompagnement permet de privilégier à la fois **la précision de la compression, le confort et la bonne utilisation du dispositif**.

À retenir

- Compression **dégressive**, maximale à la cheville.
- Pression exprimée en **mmHg**.
- Plusieurs **classes de compression** disponibles.
- Classe et modèle choisis en fonction de l'indication médicale.
- Prise de mesures indispensable pour déterminer la taille.
- Mise en place correcte nécessaire pour respecter la répartition de la compression.
- Prescription et conseils d'un professionnel de santé selon la situation.
- Accompagnement personnalisé par notre **orthopédiste** chez Présence Santé.

Les caractéristiques précises — pression, composition, tailles, entretien et indications — peuvent varier selon les modèles. La notice et les données du fabricant font foi pour chaque référence.